

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 75 (1987)

Heft: [3]

Artikel: Vaud

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-278249>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vaud

Pourquoi pas de pompières ?

(sch) — Une motion demandant la collaboration des femmes aux mesures de protection contre le feu a été développée pendant la session de février du Grand Conseil.

Juste conséquence de l'inscription de l'égalité hommes-femmes dans les constitutions fédérale et vaudoise ? Certain-



Mais non, mais non, ça ne se terminerait pas comme ça...

nement, nous dit Michel Margot, l'auteur de cette motion, qui en a eu l'idée une fois qu'il interviewait le major Cachin, chef du Service du feu de la Ville de Lausanne. Il y a toutes sortes de tâches qui pourraient être accomplies aussi bien par des femmes que par des hommes, mais la loi l'interdit !

La loi dit effectivement que « Le service de sapeur-pompier peut être imposé à tout homme valide, résidant dans la commune depuis 3 mois au moins », pour peu qu'il soit âgé de 20 à 50 ans. C'est la commune qui procède au recrutement du contingent nécessaire. Les hommes non incorporés doivent payer une taxe... » Dans toute cette loi qui date de 1916, il est uniquement question d'hommes et le député radical va donc proposer la modification des articles où le mot figure.

Les femmes font partie de la protection civile en cas de catastrophe, elles font partie de certains corps privés de défense contre l'incendie, ceci dans quelques grandes entreprises, pourquoi ne collaboreraient-elles pas au service des sapeurs-pompiers communaux ?

Fribourg

Gisèle Sallin primée

(bg) — Deux prix littéraires sont nés presque en même temps en Pays de Fribourg, celui de l'Etat, et celui du quotidien *La Liberté* qui porte le nom d'Alexis Peiry, écrivain fribourgeois. Ce dernier prix a



couronné déjà les nouvelles de Marie-Claire Dewarrat parues aux Editions de l'Aire en 1985.

Cette année, le jury a distingué trois textes, sans pourtant en couronner aucun. Parmi ceux-ci, une pièce de théâtre : « Ida 1re, papesse » due à la Fribourgeoise Gisèle Sallin, actrice, metteuse en scène, animatrice du « Théâtre des Osse ». Cette farce tourne autour de l'élection d'une femme à la tête de l'Eglise catholique...

FS — Est-ce une pièce anticléricale ?

GS — Mais bien sûr ! Elle est anti-beaucoup-de-choses, mais surtout anti-morosité et anti-tristesse : je l'ai écrite dans le but de faire rire. C'est une histoire caustique et insolente.

FS — En quoi se distingue-t-elle d'une pièce écrite par un homme ?

GS — Le rôle des femmes y est aussi important que celui des hommes. Elles aussi déclanchent le rire, sans que ce soit un rire moqueur. Elles y sont aventurières, imprévues, indépendantes, farceuses... J'ai

sera montée cet automne. Quant à la Suisse romande... pourquoi ne m'aideriez-vous pas ?

En effet, les lectrices de *Femmes Suisses* ne pourraient-elles pas aider à la naissance de cette pièce sur les scènes romandes ?

En attendant d'être montée, la pièce de Gisèle Sallin sera lue en public par 10 comédiens au Studio de la Radio Suisse Romande à Genève, bd Carl-Vogt, le lundi 30 mars, à 20 h 30 précises.

Jura

Journée internationale des Femmes

(Bcf) — A l'invitation du Bureau de la condition féminine, Catherine Valabrégue donnera à l'occasion du 8 mars, une conférence intitulée *Fille ou garçon, éducation sans préjugés*. Cette conférence publique aura lieu le 6 mars 1987 à 20 h 15 au Restaurant du Soleil à Delémont.

Catherine Valabrégue, présidente-fondatrice de l'Association française « Pour une éducation non sexiste » a organisé différentes campagnes de sensibilisation, a participé à la création de matériel pédagogique destiné aux adolescents, aux parents, aux enseignants.

Dans son exposé, Catherine Valabrégue présentera les résultats de ses recherches, de ses réflexions, de son expérience et, avec le public, elle tentera de répondre à la question « garçons et filles, hommes et femmes, appelés à vivre ensemble et qui demeurons profondément séparés par le sexe, que peut signifier pour nous aujourd'hui le mot Education ? ». Invitation cordiale à toutes et à tous.

Jura

En bref

(Bcf) — Pour la première fois dans le Jura une femme accède à la présidence d'un tribunal de district. Danièle Brahier, avocate travaillant actuellement au Service juridique du Canton du Jura, prendra la succession de M. Edgar Chapuis.